

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : 4 eme Flash du SCPGBAD
N° de dossier : 2302755
Club ou comité organisateur du tournoi : Saint-Chamond Pays du Gier Badminton

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 06/04 2024 au 06/04 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains
Salle 1 = 7 terrains
Salle 2 = terrains
Salle 3 = terrains
Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Serge Duverney
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de R4 à NC inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :
SH non SD non DH oui DD oui Mx non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 24/03 2024
Le nombre maximum de joueurs sera de 72 par jour et/ou 36 par discipline.
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

[Image]

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Meilleur CPPH

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21561>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

10 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

Paiement via Badnet uniquement lors de l'inscription.

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

28/03

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

28/03

2024

Le tirage au sort sera effectué le :

28/03

2024

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Via Badnet avant la date limite d'inscription, vous pouvez changer de partenaire à tout moment. Après la date limite d'inscription, veuillez contacter le GEO par mail à l'adresse suivante: tournoiscpgbad@hotmail.fr ou par téléphone au 06 71 06 09 79. Merci de laisser un message ou un sms si la personne ne réponds pas.

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

Babolat 2 au prix de 32 €

Le volant de référence plastique sera

[Image]

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

Vous pouvez également rentrer votre match en cours sur ebad avec votre téléphone.

30) Pour tout volant touchant une structure comme indiqué ci-dessous :

Voir SPECIFICITES ET REMARQUE PARTICULIERES

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le tournoi se déroulera à l'adresse suivante :

Gymnase Pierre Joannon, Rue de la Haute Garenne, 42400 Saint-Chamond.

La compétition se déroulant sur Badnet, celle-ci pourra être suivie en ligne via l'application ebad.

Pour le bien et le respect de tous, il sera demandé à chacun de respecter la propreté des salles et des vestiaires. Des poubelles seront mises à disposition dans différents points des gymnases.

Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté let une fois par service puis faute la deuxième fois, en jeu le volant sera considéré faute. Le volant touchant un filin mobile sera let au service comme en jeu.

Aucuns volants ne sera fourni par le club SCPGBAD. Les volants sont à la charge des joueurs, en cas de litige, le volant de référence plume sera le Babolat 2 au prix de 32€

Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton en vigueur édictées par la FFBaD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessus. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le club de Saint-Chamond Pays du Gier décline toute responsabilité en cas de vol, incident, ...

[Image]

